

Communiqué de presse

Théâtre Palace : le CAF favorable à une gestion culturelle

Bienne, le 1^{er} juillet 2011

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position en faveur d'un système de gestion culturelle du Théâtre Palace. Il recommande au Conseil municipal de tout mettre en œuvre pour aboutir à un nouveau modèle pour l'utilisation du plus grand théâtre biennois, comme il le prône de longue date. Le CAF a aussi publié son rapport d'activités 2010, qui illustre l'implication croissante du CAF dans la vie politique non seulement cantonale, mais aussi municipale.

Réuni mardi 28 juin 2011 en séance plénière, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a confirmé sa préférence pour un modèle de gestion culturelle du Théâtre Palace à Bienne. Cette prise de position s'inscrit dans la continuité des Lignes directrices du CAF dans le domaine culturel, éditées en 2008 puis 2010. Dans un premier temps, le CAF recommande au Conseil municipal biennois de s'engager en faveur d'une utilisation accrue du Théâtre Palace par les arts de la scène, la danse et les spectacles en tous genres, complétée par des animations et soirées publiques ou privées.

Le CAF est conscient qu'à la problématique culturelle s'ajoutent des enjeux financiers. Dans ses fonctions de conseiller du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones du district de Bienne, le CAF s'engage à soutenir ce modèle auprès du Canton de Berne, qui serait appelé à participer au financement aux côtés de la Ville de Bienne. En développant son utilisation culturelle, le Théâtre Palace deviendrait un véritable pôle culturel régional fort, dans la plus grande ville bilingue du canton.

Approuvé par le peuple en 1995, le modèle de gestion duale (cinéma + théâtre) a montré ses limites, tant pour le cinéma que pour la scène. Le CAF souhaite donc que la Ville de Bienne, propriétaire de la salle, prenne l'option de faire du Théâtre Palace ce qu'il devrait être : un grand espace culturel dédié à toute la population, francophone et alémanique, de Bienne et de la région. Il serait possible alors de développer un réseau d'institutions, acteurs culturels ou entreprises intéressés à louer cette salle à des tarifs revus à la baisse.

Rapport d'activités 2010 du CAF

Le CAF a publié son rapport d'activités 2010. Cette année a été marquée notamment par l'entrée en vigueur du nouveau découpage des arrondissements administratifs (avec les conséquences qu'il implique sur les Préfectures), la préparation de l'étude de la CEAT sur les relations entre Bienne et le Jura bernois et la prise de position du CAF en faveur de la centrale d'appels urgents de Bienne (CASU 144).

La masse de travail fournie par le CAF s'est encore accrue en 2010. En témoigne le nombre élevé d'interventions et de consultations cantonales, mais aussi le nombre croissant de consultations communales. Le rapport d'activités 2010 fait aussi le point sur les relations du CAF avec le CJB, la Ville de Bienne, le Forum du bilinguisme, la Préfecture et ses autres partenaires.

Créé en 2006, ce jeune conseil a déjà acquis une réelle expérience, comme en témoignait le bilan de première législature au printemps 2010. Il reste toutefois bien du travail à accomplir, comme l'esquisse le rapport dans ses perspectives pour 2011. Un effort de communication a aussi été fait, y compris à l'attention de la population alémanique ; il est reflété dans notre rapport d'activités, avec plus d'une demi-douzaine de pages traduites en allemand.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le Président :

Philippe GARBANI

La Présidente de la SAC

Ariane Bernasconi-Neuhaus

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.*
- *Mme Ariane Bernasconi-Neuhaus, présidente de la Section des affaires culturelles (SAC) du CAF, 079 475 91 16*